

Zeitschrift: SVPW-Jahrbuch = Annuaire ASSP
Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Politische Wissenschaft
Band: 34 (1994)

Artikel: Femmes et politique : le cas grec
Autor: Aligakis, Maximos / Aligakis, Elisabetta Pagnossin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173054>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Maximos Aligisakis et Elisabetta Pagnossin Aligisakis

Femmes et politique: le cas grec

Dans cet article deux directions principales ont retenu notre attention. D'une part, nous essayons d'apporter quelques éléments d'explication à l'importante sous-représentation politique des femmes en Grèce. L'analyse porte sur la responsabilité de l'élite des partis politiques dans la présentation des candidatures féminines; même si les stratégies des partis politiques et le choix des électeurs ne sont pas totalement indépendants du système électoral en vigueur dans le pays. D'autre part, nous élargirons le débat en observant certains indicateurs du comportement politique / électoral des grec(que)s afin de savoir si l'hypothèse «classique» du «conservatisme politique des femmes» est valide.

In diesem Artikel haben wir uns auf zwei Hauptrichtungen konzentriert. Einerseits versuchen wir, einige Erklärungselemente für die starke politische Untervertretung der griechischen Frauen aufzuführen. Die Untersuchung bezieht sich auf die Rolle der Parteieliten im Vorschlagen von Frauenkandidaturen; dabei sind die Strategien der politischen Parteien und der Entscheid durch die Wählerschaft vom bestehenden Wahlsystem nicht völlig unabhängig. Auf der anderen Seite erweitern wir die Debatte, indem wir gewisse Indikatoren des politischen (Wahl-)Verhaltens der GriechInnen betrachten, um zu erfahren, ob die «klassische» Hypothese des «politischen Konservatismus der Frauen» zutrifft.

I. Eléments introductifs

Dès l'antiquité grecque, la question féminine occupe une place importante dans la culture socio-politique. Figures mythologiques ou historiques, débats théologiques ou théogoniques, pièces théâtrales ou philosophiques font constamment allusion aux relations hommes-femmes¹. Mieux que personne, le poète tragique Euripide résume l'ambiguïté de la question: misogynie stéréotypée (la femme «irrationnelle» ou «perfide» et «source du mal») mais aussi la pesante condition féminine². Quant aux sphères politiques, publiques ou décisionnelles, la femme de l'antiquité en reste complètement exclue, bien qu'elle soit si souvent concernée, comme le démontre avec humour Aristophane, précurseur de l'idée d'une grève des femmes, dans sa pièce *L'Assemblée des femmes*.

Si la femme grecque moderne semble formellement être dans une situation plus enviable (par rapport à son exclusion antique), l'intégration réelle dans le monde politique et démocratique tarde à venir, comme nous le verrons par la suite.

Le but de la présente contribution consiste à décrire et à analyser cette relation problématique entre femmes et politique dans la Grèce d'aujourd'hui.

Pour atteindre cet objectif, nous présenterons brièvement, tout d'abord, la question féminine en Grèce dans son contexte historique et socio-économique. Nous examinerons par la suite, plus en détails, les grands paramètres politiques afin d'avoir une image plus précise des relations entre l'entité «femmes» et le monde du politique. Nous verrons, en dernier lieu, en quoi la «variable femme» ne constitue pas une explication valable en soi; d'autres dimensions sont souvent plus importantes pour déterminer l'éventuel comportement politique du groupe «femmes». Ce parcours se fera également sous une forme comparative afin de mieux situer la réalité des femmes grecques dans l'ensemble européen.

II. Données historiques et socio-économiques

La question féminine en Grèce apparaît surtout depuis le milieu du XIXème siècle. A cette époque, la Grèce est une monarchie constitutionnelle avec un parlementarisme vivant, bien que limité par les réseaux clientélistes traditionnels. Mais l'existence d'un régime démocratique permet l'acceptation des idées (y compris celles féministes) venues d'occident. Ainsi verront le jour diverses revues avec une problématique féministe dont le *Journal des dames* (en 1887) sera le plus important³. Sans

1 Cf. Duby et Perrot (1991); Mossé (1983).

2 Dans *Hippolyte* apparaît clairement cette ambiguïté: «O Zeus, qu'as-tu mis parmi nous ces êtres frelatés, les femmes, mal qui offense la lumière?» dira le «virtueux» Hippolyte. Et Phèdre ne pourra que répliquer: «O destin des femmes, misère et souffrance!» (Euripide, 1962: 238–239). Par ailleurs, dans son commentaire sur *Médée*, Marie Delcourt-Curvers déclare: «De tous les poètes grecs, Euripide est le seul qui ait dépassé la misogynie populaire et osé dire l'atroce condition des femmes» (Euripide, 1962: 131).

3 Pour plus de précisions sur les divers mouvements féminins et féministes ainsi que sur l'obtention des droits politiques, cf. par exemple Samiou (1992); Varika (1987); Avdela et Papayannaki (1984); Grandi (1991); Flanz (1983).

	Suffrage universel féminin	Droit d'éligibilité féminine
Belgique	1948	1921
Danemark	1915	1915
Espagne	1931	1931
Finlande	1906	1906
France	1944	1944
Grèce	1952	1952
Irlande	1922	1918
Italie	1945	1945
Islande	1915	1915
Luxembourg	1919	1919
Norvège	1913	1913
Pays Bas	1919	1917
Portugal	1976	1976
Rép. Féd. Allemagne	1919	1919
Royaume-Uni	1928	1918
Suède	1921	1921
Suisse	1971	1971

Sources: Union Interparlementaire (1991: 19–25); Flanz (1983).

Tableau I: Dates de l'octroi des droits politiques aux femmes

demander la véritable égalité entre hommes et femmes, les premiers pas du féminisme grec permettront de dénoncer l'institution de la dot, l'exploitation du travail domestique, le manque de considération des femmes, etc..

Après la première Guerre mondiale, le mouvement des femmes deviendra plus précis dans ses revendications en axant ses luttes sur l'obtention de droits politiques. Mais dans une période politique mouvementée (clivage entre le Roi et les libéraux, défaite de 1922 en Asie Mineure) les résultats des suffragettes grecques seront médiocres: seules les femmes instruites de plus de 30 ans obtiennent le droit de voter lors des élections communales et municipales de 1930. La dictature de Metaxas (en 1936) mettra fin à tout autre progrès.

La Résistance et la première période après la libération donneront un nouvel élan aux mouvements féminins / féministes. L'idéologie des femmes de l'époque affirme que ses droits sont revendiqués non plus au nom du féminisme, mais au nom du changement social (Samiou, 1992). La guerre civile (1946–1949) et la période d'autoritarisme qui ont suivi n'ont permis l'octroi complet des droits de vote et d'éligibilité des femmes à tous les niveaux qu'en 1952. Ce droit de vote ne sera effectif qu'aux législatives de 1956 bien que la première femme députée (E. Skoura) soit élue aux élections partielles de 1953 à Thessalonique (Pandelidou Malouta, 1992: 15). Nous constatons au sujet de l'octroi du droit de vote aux femmes (rupture institutionnelle capitale pour la question des relations entre femmes et politique) que la Grèce accuse un retard considérable par rapport à d'autres

pays européens (cf. tableau I). Ce retard est, sans aucun doute, l'une des raisons de l'intégration inachevée des femmes en politique⁴.

Les mouvements de libération des femmes qui traversent l'Europe et les Etats-Unis dans les années 1968–72 auront aussi un écho en Grèce. Certes, la dictature des Colonels ne permettra pas l'éclosion d'un mouvement féministe moderne. Mais après la chute de la junte (en 1974) le féminisme réapparaît sur la scène politique. En 1975 se crée le Mouvement de libération des femmes (M.L.F.). Proche des cercles intellectuels de gauche et d'extrême gauche, ce mouvement essaie de garder son autonomie et de coordonner l'action. Mais l'accusation selon laquelle le féminisme est une importation de l'occident «impérialiste» et l'existence d'organisations féminines des partis (surtout de gauche) porteront un coup à l'autonomie du M.L.F. grec (Varika, 1992). En effet, les partis politiques grecs, en règle générale, n'acceptent pas la spécificité des luttes féminines / féministes et essayent de contrôler l'ensemble de la société civile⁵. Dans ce contexte, le M.L.F. grec n'a pas pu se développer d'une manière efficace. Cependant, plusieurs groupes locaux et certaines revues ont continué d'exister; mais, depuis 1978, le M.L.F. connaît une phase de déclin (Varika, 1992). Par ailleurs, l'arrivée du PASOK au pouvoir a accéléré ce déclin en «institutionnalisant» plusieurs revendications et en accordant (par une série de lois) l'égalité formelle sans pour autant changer ni les mentalités, ni les pratiques (si importantes dans ce domaine d'égalité hommes / femmes).

Après ce bref parcours concernant l'histoire du mouvement féministe en Grèce, nous allons donner quelques éléments sur la réalité socio-économique de la femme grecque afin de mieux comprendre le contexte général de ses relations avec le politique.

Le rôle de l'activité économique des femmes retiendra toute notre attention⁶. Les femmes ont toujours travaillé⁷; mais les statistiques sur la population active, qui constituent le seul indicateur comptable à disposition, montrent que la participation des femmes à la vie active est relativement faible. Les femmes grecques sont (en comparaison avec les autres pays de la Communauté Européenne) encore

4 Pourtant, il faut relativiser l'influence de ce facteur. En France, les femmes qui ont le droit de vote depuis 1944 n'ont pas une meilleure représentation politique féminine qu'en Grèce (cf. Chapitre III), tandis qu'en Suisse (où le droit de vote au niveau fédéral n'a été accordé qu'en 1971) 17,5% de femmes siégeaient au Conseil National et 8,7% au Conseil des Etats en 1991 (Union Interparlementaire, 1992: 71).

5 Nous trouvons le même scénario de mainmise dans l'important mouvement des étudiants après 1974 et jusqu'à très récemment, mais également au sein des groupes d'intérêt et de pression (notamment des syndicats ouvriers). L'existence des tendances partisanes traverse pratiquement tous les acteurs de la société civile grecque. A ce propos, l'étude de Mavrogordatos (1988) est très significative. Voir aussi Karambelias (1989: 173–179) sur l'Etat des partis. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, tous les partis grecs, sans exception, suivent la stratégie léniniste du «moyautage» de la société civile. Ainsi les syndicats, les étudiants ou le M.L.F. doivent être cette sorte de «courroie de transmission» de la ligne du parti vers les masses.

6 L'hypothèse (souvent postulée) d'un lien direct entre le degré d'activité économique des femmes et leur participation politique n'est que partiellement vérifiée. Cf. par exemple Mossuz-Lavau et Sineau (1984).

7 D'après l'UNESCO, les femmes de la planète effectuent les 7/10 du travail total mais elles disposent seulement de 1/10 des salaires et des revenus (cité par Leondidou, 1992: 115).

	Grèce	Moyenne C.E.
Femmes		
agriculture	35,4	7,3
industrie	17	19,9
services	47,6	72,8
Hommes		
agriculture	22,6	8,3
industrie	30,8	41,6
services	46,6	50,1

Source: Eurostat (1992: 82).

Tableau II: Répartition des secteurs d'activité (1987) (en %)

moins présentes dans le monde du travail officiel: 46,1 % d'entre elles sont actives en 1987, tandis que la moyenne européenne est de 57,4 % (Eurostat, 1992: 68). Il est à signaler que, malgré le faible taux d'activité des femmes grecques, des évolutions rapides ont eu lieu ces dernières années amenant de plus en plus de femmes dans le monde du travail. En 1907, les femmes représentaient 8 % de la population active; entre 1920 et 1970, seulement un quart des actifs étaient des femmes (quasi stagnation durant cette période) alors que dans les années '80 cette proportion passera au tiers de la population active (Leondidou, 1992). Néanmoins, il ne faut pas oublier le poids de l'économie souterraine (estimée à 28,6 % du PIB par Pavlopoulos, 1987: 158) en Grèce qui évidemment concerne aussi les femmes. Un exemple très caractéristique est le travail «façon» à domicile. D'après certaines estimations 150 à 200.000 femmes exercent ce type d'activité alors que l'on dénombre officiellement 87.300 (hommes et femmes) travaillant dans la confection/chaussures (Leondidou, 1992).

La répartition des femmes grecques dans les différents secteurs d'activité est illustré dans le tableau II (avec pour comparaison la répartition chez les hommes grecs et les pourcentages correspondants à la moyenne communautaire).

D'après ce tableau, les femmes actives grecques se trouvent surtout dans les services mais le pourcentage des actives grecques dans le tertiaire reste très inférieur à celui de la moyenne communautaire. Ceci s'explique moins par la faible pénétration des femmes dans l'industrie (pratiquement le même taux que celui des femmes communautaires) que par le très fort pourcentage d'activité dans le secteur primaire⁸. Ceci reste d'ailleurs l'une des grandes différences entre le profil économique grec et celui de la Communauté Européenne.

Par contre, si l'on prend en considération le niveau d'instruction nous n'observons pas de différences extrêmes entre la Grèce et la moyenne communautaire⁹. Ce

8 Sur la place des femmes dans l'agriculture, cf. Gourdomichali (1986); Papandreou (1986).

9 Par exemple, 42,8 % de la population étudiante en Grèce sont des femmes tandis que la moyenne européenne est à peine supérieure (44,2 %) (cf. Eurostat, 1992: 60).

	n.	%
11.1952	1	0.3%
2.1956	2	0.7%
5.1958	4	1.3%
10.1961	2	0.7%
11.1963	1	0.3%
2.1964	2	0.7%
11.1974	7	2.3%
11.1977	10	3.3%
10.1981	13	4.3%
6.1985	12	4.0%
6.1989	12	4.0%
11.1989	20	6.7%
4.1990	16	5.3%
10.1993	18	6.0%

Sources: Union Interparlementaire (1991); Digave (1986); *Pontiki* (octobre 1993).

Tableau III: Les femmes au Parlement grec (sur 300 sièges)

n'est donc pas le degré d'instruction qui explique la relative non-activité économique des femmes grecques¹⁰.

III. Paramètres politiques: la sous-représentation des femmes grecques aux postes électifs

En Grèce, la représentation féminine à l'unique Chambre du pays (Vouli) a été et est extrêmement faible. Le tableau III reflète cette situation.

D'après ce tableau, il est à signaler une certaine évolution positive depuis les élections de 1974 (rétablissement de la démocratie après la junte militaire) avec une présence féminine maximale aux élections de novembre 1989 (20 femmes députées). Notons, tout de même, que la très faible représentation féminine au Parlement grec n'est pas un cas unique en Europe. D'autres pays communautaires, et pas des moindres, se trouvent dans une situation analogue: la France (5,7% de femmes à l'Assemblée Nationale en 1988 et 3,1% au Sénat), mais aussi la Belgique, l'Irlande, l'Italie, le Portugal ou la Grande-Bretagne, dont le pourcentage des femmes présentes à la Chambre basse ou unique demeure inférieur à 10%¹¹. Mais là où la sous-représentation féminine grecque reste patente est celle du Parlement européen. En 1979 (première élection du Parlement au suffrage universel direct), la Grèce n'était pas encore membre de la Communauté européenne¹². Lors des élections législatives d'octobre 1981, les grecs ont aussi choisi leurs 24 représentants au

10 Pour une vision de l'ensemble des questions liées à l'activité économique des femmes grecques, cf. Mousourou (1993); Kravaritou (1992).

11 Cf. Commission des Communautés Européennes (1992 b).

12 La Grèce deviendra le 10ème membre de la Communauté Européenne à partir du 1.1. 1981.

Parlement européen: une seule femme (4,2 % des élus grecs) a pu obtenir un siège avec le PASOK¹³. Aux deuxièmes élections européennes (1984), la Grèce a été représentée par deux femmes (une du PASOK et une de la Nouvelle Démocratie), c'est-à-dire 8,3 % des élus grecs. La Grèce a été le seul pays dont le seuil de représentation féminine au Parlement européen ne dépassait pas les 10% (la moyenne de cette représentation étant de 18%)¹⁴. Aux troisièmes élections européennes de 1989, une seule femme (Nouvelle Démocratie) sera élue, mais elle ne conservera pas son mandat jusqu'à la fin de la législature. Ainsi, en 1992, aucune femme grecque ne siégeait au Parlement européen¹⁵.

En ce qui concerne la représentation féminine au niveau local, la Grèce ne présente une image guère différente. D'après la Commission des Communautés Européennes (1992 a: 40), en 1991, 1.539 femmes (3 %) pour 51.710 places dans les organes régionaux ont été élues. Huit femmes étaient maires (2,2 %), 46 femmes présidentes de communes (0,8 %), 507 femmes conseillères municipales (8,9 %). Bien que la comparaison ne soit pas aisée avec les autres pays de la Communauté Européenne, nous ne pouvons que constater la très faible présence des femmes même au niveau local. Excepté le Portugal et l'Italie (entre 6 % et 7 % des femmes au niveau local), la représentation féminine au niveau local, dans les autres pays communautaires, dépasse largement le 10%, atteignant même le 26 % au Danemark¹⁶.

Pour en terminer avec le tableau de la sous-représentation féminine dans l'univers politique, nous devons encore signaler la quasi-absence des femmes dans les sphères de l'Exécutif¹⁷: une femme Ministre (prévoyance sociale) au Cabinet de 1956, aucune entre 1958 et 1977, une Secrétaire d'Etat au Cabinet de 1977, zéro à trois Ministres / Secrétaire d'Etat depuis 1981¹⁸. Actuellement, dans le Cabinet formé à la suite des élections d'octobre 1993, il y a une femme Ministre et deux femmes Secrétaire d'Etat (sur 43 membres)¹⁹.

La question essentielle est de savoir quelles sont les raisons principales de cette forte sous-représentation politique féminine en Grèce. Nous pouvons avancer trois explications que la littérature considère comme importantes, à savoir: a) le système électoral; b) les candidatures présentées par les partis politiques (responsables de la sélection); c) la perspective de l'électorat et de l'opinion publique. Nous essayons à présent de considérer le poids respectif de ces trois facteurs pour expliquer la sous-représentation féminine grecque aux différents niveaux électifs.

13 Cf. Digave (1986: 211).

14 Cf. Pagnossin Aligakis (1993: tableau 10.2).

15 Cf. Pagnossin Aligakis (1993: tableau 10.4).

16 Cf. Pagnossin Aligakis (1993: chapitre 10.2.3).

17 Sources: Digave (1986); Commission des Communautés Européennes (1992 a et b) et *Pontiki* (octobre 1993).

18 Notons, à titre indicatif, que le gouvernement de l'Union nationale (gouvernement dit «œcuménique») issu des élections de novembre 1989, n'avait aucune femme Ministre. Drôle d'universalisme quand les femmes sont complètement absentes (cf. Pandelidou Malouta, 1992: 77)!

19 Pour d'autres données de la sous-représentation féminine grecque en politique (par exemple, au sein des partis politiques, des syndicats, etc.) cf. Commission des Communautés Européennes (1992 b).

1. Le système électoral

Il est extrêmement difficile de dégager une corrélation nette entre le système électoral (facteur institutionnel) et la présence féminine aux différents niveaux électifs des pays de la Communauté Européenne. Les multiples modes de scrutin (uninominal ou plurinominal; majoritaire à deux tours; proportionnelle intégrale ou renforcée, avec ou sans vote de préférence; panachage; vote transférable; vote indirect; etc.) varient selon le niveau d'élection (niveau local, niveau national monocaméral ou bicaméral, niveau européen). D'après les résultats obtenus par les femmes ces dernières années, il semblerait que le système proportionnel (surtout avec la possibilité d'indiquer des préférences à l'intérieur de la liste) assure une meilleure présence féminine dans les instances électives. Mais les exceptions sont tellement nombreuses qu'il est préférable de ne pas généraliser²⁰.

Le cas grec s'inscrit également dans ces situations d'exception. De 1974 à nos jours, les élections législatives se sont déroulées selon un système proportionnel (avec un quorum minimal variable) et avec la possibilité du vote préférentiel dans les grandes circonscriptions (sauf en 1985 où il y a eu des listes bloquées). Ce système aurait du, en principe, propulser les femmes au Parlement, mais ce ne fut pas le cas comme nous l'avons constaté (cf. tableau III)²¹.

Pour les élections européennes, bien que le système électoral soit celui de la proportionnelle intégrale à circonscription unique, les résultats furent encore plus catastrophiques pour les femmes. Ceci provient avant tout du système des listes bloquées. Cette procédure attribue aux partis politiques une grande responsabilité: ce sont les partis (d'après leurs estimations électorales) qui déterminent la place des candidat(e)s éligibles. Mais nous examinerons en détail ces éléments au point suivant.

Concluons simplement que le système électoral grec ne semble pas être à l'origine de la sous-représentation féminine. Néanmoins il faut souligner que si le système électoral grec était la proportionnelle intégrale (sans quorum) nous aurions vu un certain nombre de petits partis entrer au Parlement. Et comme ces partis présentent souvent plus de femmes candidates (cf. plus loin), le nombre des femmes aurait pu être plus important. Mais encore une fois, cela dépend plus de la volonté des partis à promouvoir les femmes que du système électoral.

2. Le rôle des partis politiques

Nous savons d'après la littérature politologique et la politique électorale que l'une des fonctions fondamentales des partis est la sélection des candidat(e)s. En ce sens, les partis jouent un rôle incontournable concernant la présence des femmes aux

20 Cf. Pagnossin Aligisakis (1993: chapitre 8).

21 Nous devons souligner une particularité importante du système électoral grec: l'existence d'un certain nombre de circonscriptions très petites (1 à 3 sièges) fait perdre à la représentation proportionnelle sa véritable nature.

différents niveaux électifs. Notre analyse sera centrée autour de trois élections législatives²² afin de montrer l'évolution diachronique des candidatures féminines présentées (et éventuellement couronnées par l'élection) par les partis grecs. Nous donnerons également quelques précisions sur les candidatures féminines aux élections européennes (1984 et 1989) dans le but d'établir une comparaison avec les autres pays de la Communauté Européenne. Enfin, en partant des éléments quantitatifs précédents, nous essayerons de fournir un effort d'interprétation.

Le tableau IV nous montre l'évolution générale des candidatures (féminines) et du nombre d'élus(e)s en tenant compte de leur appartenance politique ainsi que les taux d'élection des hommes et des femmes (élections législatives nationales). Grâce au tableau V nous pouvons observer la proportion des candidatures féminines aux élections législatives nationales en faisant la distinction entre les «grands» partis et les partis «moyens». Le tableau VI nous permet de constater le poids du bipartisme en Grèce malgré le système proportionnel: plus de 85% des voix et 90–96% des sièges au Parlement national sont détenus par les deux grandes formations politiques du pays.

La lecture de ces trois tableaux offre la possibilité d'avoir une idée assez précise du poids des partis grecs (à partir des candidatures) pour expliquer la présence des femmes au Parlement national. Quelques commentaires s'imposent afin de souligner les grands traits qui découlent des différents chiffres de ces tableaux, avant de fournir une conclusion générale sur le rôle primordial (la responsabilité) de deux grands partis (bipartisme).

Tant le tableau IV que le tableau V montrent que toutes les formations politiques grecques ont fait un effort certain pour augmenter le nombre des candidatures féminines (facteur qui détermine, par la suite, la potentialité d'avoir des femmes députées). Ainsi, nous passons de 2,94% de candidates en 1974 à 12,05% en 1985 (variation de + 9,1%) et à 13,04% en 1993. Mais, force est de constater que le rythme d'augmentation entre 1985–1993 reste marginal (variation de + 1%)²³.

Pour ce qui est des partis plus particulièrement, nous constatons que ceux de gauche présentent plus de femmes candidates: 6,45% en 1974 et jusqu'à 13,49% pour le KKE en 1993 (cf. tableau IV). Malgré le peu d'élues, ce dernier parti a un pourcentage «élevé» de femmes élues dans son groupe parlementaire (autour de 10% lors des dites élections). Seul le nouveau parti (POLA) fait mieux: 20% de femmes élues au sein de son groupe parlementaire. Nous ne pouvons pas passer

22 Depuis le retour à la démocratie (en 1974), les grecs furent appelés aux urnes huit fois pour élire leur Parlement. Nous avons choisi de comptabiliser les candidates et les élues pour les élections de 1974, de 1985 et de 1993. Cela permet d'avoir une bonne image de l'évolution (le point de départ dans les années '70, ensuite le milieu des années '80, enfin la situation actuelle). En outre, les élections de 1985 (liste bloquée) pourraient nous permettre de mieux comprendre la responsabilité des partis pour l'élection des femmes. Signalons encore que dans le choix de notre «échantillon d'élections», nous avons consciemment exclu la période juin 1989-avril 1990 (trois élections successives) car il s'agissait d'une crise politique singulière (scandales politico-financiers, impossibilité de trouver une majorité stable, etc.).

23 Si cette faible augmentation se perpétue, il faudra encore 216 ans (c'est-à-dire jusqu'à l'an 2209) pour arriver à 40% de candidatures féminines!

Partis polit. et année d'élection	Femmes candidates sur l'ensemble des candidatures	Femmes élues sur l'ensemble des élus du parti	Taux d'élection des candidates femmes	Taux d'élection des candidats hommes
ND (1974)	5/298 (1,68 %)	4/220 (1,82 %)	4/5 (80 %)	116/293 (39,59 %)
ND (1985)	18/314 (5,73 %)	3/126 (2,38 %)	3/18 (16,67 %)	123/296 (41,55 %)
ND (1993)	32/380 (8,42 %)	6/110 (5,45 %)	6/32 (18,75 %)	104/348 (29,88 %)
PASOK (1974)	6/294 (2,04 %)	1/12 (8,33 %)	1/6 (16,67 %)	11/288 (3,82 %)
PASOK (1985)	19/313 (6,07 %)	8/161 (4,97 %)	8/19 (42,11 %)	153/294 (52,04 %)
PASOK (1993)	25/376 (6,64 %)	9/171 (5,26 %)	9/25 (36 %)	162/351 (46,15 %)
G.U. (1974)	18/279 (6,45 %)	1/8 (12,5 %)	1/18 (5,56 %)	7/261 (2,68 %)
KKE (1985)	33/312 (10,58 %)	1/12 (8,33 %)	1/33 (3,03 %)	11/279 (3,94 %)
KKE (1993)	51/380 (13,42 %)	1/9 (11,11 %)	1/51 (1,96 %)	8/329 (2,43 %)
KKE int.(1985)	27/309 (8,74 %)	0/1 (0 %)	0/27 (0 %)	1/282 (0,35 %)
SYN (1993)	40/373 (10,72 %)	0/0 (0 %)	---	---
U.C. (1974)	9/294 (3,06 %)	1/60 (1,67 %)	1/9 (11,11 %)	59/285 (20,7 %)
POLA (1993)	35/379 (9,23 %)	2/10 (20 %)	2/35 (5,71 %)	8/344 (2,33 %)
Autres (1974)	2/195 (1,03 %)	0/0 (0 %)	---	---
Autres (1985)	168/952 (17,65 %)	0/0 (0 %)	---	---
Autres (1993)	142/605 (23,47 %)	0/0 (0 %)	---	---

Tableau IV: Femmes candidates et élues d'après le parti et l'année de l'élection législative nationale

sous silence le fait que les petites formations²⁴ fournissent le plus fort pourcentage de candidates: jusqu'à 23,47% en 1993²⁵, mais aucun(e) élu(e). Cela semble être une sorte de «loi d'airain» concernant les candidatures féminines: plus la liste est «petite» (peu ou pas d'élus) plus il y a de femmes candidates²⁶.

24 «Autres» dans le tableau IV.

25 Cf. tableau IV. Le très faible pourcentage de 1974, s'explique par le fait qu'il y avait très peu de petites listes à cette époque (premières élections après la junte militaire). A part quelques indépendants, les «Autres» de 1974 correspondent à un parti d'extrême droite qui, de toute évidence, n'a pas été très «féminisé»! Pour ce qui est des élections de 1985, sous l'étiquette «Autres», le plus grand pourcentage des femmes se trouve sur une liste d'extrême gauche (EKKE): 38,78%. En 1993, un autre parti d'extrême gauche (ASKE) propose jusqu'à 52,54% de candidates!

26 Cf. Pagnossin Aligisakis (1993: chapitre 9.3) pour différents exemples tirés des élections européennes. Voir également Drista (1984: 148) pour une brève présentation des candidatures aux élections nationales de 1981. Cette étude confirme largement nos propos pour les élections choisies.

	Candidatures féminines globales	Candidatures féminines 2 «grands» partis	Candidatures féminines partis «moyens»
1974 élues % élection	40/1360 (2,94%) 7/300 (2,3%) 7/40 (17,5%)	14/592 (2,36%) (*) 5/280 (1,79%) 5/14 (35,71%)	24/573 (4,19%) (+) 2/20 (10%) 2/24 (8,33%)
1985 élues % élection	265/2200 (12,05%) 12/300 (4%) 12/265 (4,53%)	37/627 (5,90%) (**) 11/287 (3,83%) 11/37 (29,73%)	60/621 (9,66%) (++) 1/13 (7,69%) 1/60 (1,67%)
1993 élues % élection	325/2493 (13,04%) 18/300 (6%) 18/325 (5,54%)	57/756 (7,54%) (**) 15/281 (5,34%) 15/57 (26,31%)	126/1132 (11,13%) (°) 3/19 (15,79%) 3/126 (2,38%)

(*) ND/UC (**) PASOK/ND (+) GU/PASOK (++) KKE et KKE int. (°) KKE/SYN/POLA

Tableau V: Elections nationales et candidates (candidatures totales, «grands» partis, partis «moyens»)

Nov.1974 (ND/UC)	Nov.1977 (ND/ PASOK)	Oct.1981 (PASOK/ ND)	Juin 1985 (PASOK/ ND)	Juin 1989 (ND/ PASOK)	Nov.1989 (ND/ PASOK)	Avr.1990 (ND/ PASOK)	Oct.1993 (PASOK/ ND)
54,37% 20,42% ----	41,84% 25,34% ----	48,06% 35,86% ----	45,82% 40,85% ----	44,25% 39,15% ----	46,19% 40,67% ----	46,88% 38,62% ----	46,88% 39,30% ----
74,79%	67,18%	83,92%	86,67%	83,40%	86,86%	85,50%	86,18%
220 60 --- 280 (93,33%)	172 93 --- 265 (88,33%)	172 115 --- 287 (95,67%)	161 126 --- 287 (95,67%)	145 125 --- 270 (90%)	148 128 --- 276 (92%)	150 125 --- 275 (91,67%)	171 110 --- 281 (93,67%)

Sources: Digave (1986); *Pontiki* (octobre 1993).

Tableau VI: % des voix et sièges (sur 300) des deux grands partis d'après les consultations électorales depuis 1974 à 1993

Ne s'agit-il pas d'une confirmation «cruelle» que là où se trouve le pouvoir, les femmes n'y sont pas et que là où il n'y a pas de pouvoir les femmes sont présentes?

Mais venons en, à présent, à l'enseignement le plus important (qui prolonge la réflexion précédente) de nos tableaux: le rôle des deux grands partis (bipartisme). Si le tableau IV nous donne des détails pour chacun des grands partis, le tableau V a l'avantage de nous fournir une image plus globale mais aussi plus parlante: les deux grands partis, pour les trois élections considérées, présentent le plus faible pourcentage de femmes candidates. Ces partis ont également le plus faible pour-

centage de femmes élues au sein de leur groupe. Par contre, les deux grands partis semblent élire leurs femmes candidates (taux d'élection qui dépasse le 25%). Ce taux est même de 80% en 1974 pour la ND (cf. tableau IV). Nous aurions pu conclure que, en se référant à ce taux d'élection exceptionnellement haut, les deux grands partis proposent peu de femmes, mais au moins ils leur donnent la possibilité de mieux réussir. Ce n'est que très partiellement vrai; les énormes potentialités dont disposent ces partis (entre 88% et 96% des sièges d'après le tableau VI) nous incitent à conclure d'une manière différente: la prédominance du bipartisme semble être le plus grand obstacle à une meilleure représentation féminine au Parlement grec. En effet, la lecture simultanée des tableaux V et VI, nous permet d'affirmer ceci: *c'est parce que les deux grands partis «rafagent» plus des neuf dixièmes des sièges, tout en présentant la plus faible proportion des candidatures féminines, qu'il y a si peu de femmes députées au Parlement grec.*

Quant à leur taux d'élection élevé, l'explication provient beaucoup plus de l'effort fait par ces partis pour «se légitimer» devant la moitié féminine de l'électeurat que d'une véritable aide aux femmes candidates. A ce niveau, se confirme le concept théorique de la «femme alibi» que nous rencontrons dans la littérature scientifique²⁷. Par ailleurs, la plupart de femmes élues par les grands partis sont très souvent issues des milieux familiaux de la classe politique ou bien il s'agit des figures auréolées par la Résistance contre les Colonels (cf. Drista, 1984).

De ce qui précède, l'on peut affirmer qu'une lourde responsabilité incombe aux partis (et en particulier aux deux grands) dans la sous-représentation féminine: avec un si faible taux de candidates, les femmes ne peuvent espérer faire mieux aux postes électifs.

Notre analyse de l'élection de 1985 (avec liste bloquée) confirme notre propos général sur la responsabilité des partis. Ici, la position des femmes sur la liste prime sur le facteur «pourcentage global» des femmes candidates. Or, en 1985, les femmes élues n'ont pas été plus nombreuses qu'aux élections précédentes (cf. tableau III) car les partis n'ont pas voulu ou pu les placer à des positions éligibles. Notons tout de même que six femmes (quatre ND, une du PASOK et une du KKE) auraient pu être élues si leur parti avait progressé légèrement dans leurs circonscriptions. Parmi les élues, une seule se trouvait dans une «position de menace»²⁸, tandis que les onze autres (sur les douze élues) avaient une position confortable. En bref, les quelques possibilités qui ont été données aux femmes pour être mieux présentes au Parlement en 1985, grâce aux listes bloquées, n'ont pas abouti du fait de la timidité des partis politiques pour bien les positionner.

Cette situation se confirme (et s'accentue même) avec les élections européennes qui se font généralement avec des listes bloquées: la sous-représentation féminine au Parlement européen devient alors patente comme nous l'avons déjà signalée au

27 Cf. par exemple Union Interparlementaire (1989); Symposium de Brasilia (1986).

28 La «position de menace» correspond au dernier mandat détenu par le parti; la position suivante, nommée «position de défi» est la place correspondant au siège supplémentaire qu'un parti peut espérer gagner (Hellevik, 1979: 290).

début de ce chapitre (une femme élue en 1981; deux en 1984 et une en 1989 mais qui ne siège plus dans cette enceinte). A ce niveau, la responsabilité des partis est encore plus frappante, car ils n'ont fait aucun effort pour mieux placer les femmes parmi les éligibles. Certes, les partis grecs ont présenté toujours plus de candidates lors des élections européennes. Ainsi, si en 1984 seulement 11% des candidats étaient des femmes (moyenne communautaire de 18%), en 1989 elles seront 19% (moyenne communautaire de 20%). Par contre, le taux d'élection passera de 5% (moyenne communautaire de 13%) en 1984, à 1% (moyenne communautaire de 12%) en 1989²⁹. La position sur la liste étant du seul ressort du parti, sa responsabilité en matière de sous-représentation féminine demeure entière.

Nous pouvons légitimement nous poser la question suivante: les partis politiques (surtout les deux grands) ont-ils à craindre une meilleure proportion de femmes candidates? «Ont-ils peur» de proposer des femmes à des positions éligibles (dans le cadre d'une liste bloquée)? Comme nous verrons dans la section suivante, la discrimination vis-à-vis des candidatures féminines par l'électorat ne semble pas déterminante. Nous pensons que si les partis présentent peu de femmes sur leurs listes (ou si les femmes sont dans des positions non-éligibles) la responsabilité revient aux ~~sélectionneurs~~ des partis. Il s'agit des membres de l'appareil central (souvent le chef charismatique du parti lui-même) en collaboration avec les notables locaux. Le réseau ainsi créé (par des hommes et pour des hommes) ne peut changer sa composition que très lentement. Le «clientélisme» est de genre masculin. C'est n'est pas une question de culture politique traditionaliste mais un mode de fonctionnement de l'échange politique qui vise à conserver les priviléges des candidats hommes. Nous proposons que l'explication du faible nombre de candidates dans les (grands) partis est plus le réflexe d'un conservatisme des responsables de la sélection et moins l'effet d'une culture traditionaliste.

3. L'influence de l'électorat

Si nous ne prenons pas en considération les élections de 1985 et les consultations européennes (listes bloquées), le système électoral grec offre à ses citoyens certaines possibilités d'avoir un vote préférentiel à l'intérieur d'une liste. Nous pouvons donc légitimement avancer l'hypothèse suivante: l'électorat est co-responsable (avec les partis) de la sous-représentation féminine. En effet, si les électeurs et les électrices grec(que)s primaient les femmes candidates (même si peu nombreuses sur les listes des grands partis) une meilleure présence féminine pourrait être assurée. Apparemment, l'hypothèse semble valable. Mais seulement en apparence. Car, si nous l'examinons de plus près, plusieurs contre-indications se présentent. Tout d'abord, nous observons que si l'électorat dispose d'un véritable choix (par exemple dans les grandes villes où se trouvent les candidatures féminines les plus nombreuses) le

29 Pour les chiffres, cf. Pagnossin Aligakis (1993: chapitre 9).

nombre des femmes élues augmente de manière conséquente³⁰. Nous pouvons dire que le vote préférentiel, donc l'électorat, peut jouer un certain rôle sur la faible présence des femmes au Parlement national, mais ce rôle semble peu important. En effet, comment peut-on dire de l'électorat qu'il a une attitude discriminatoire à l'encontre des femmes quand il y a si peu de choix, si peu de candidates? Par ailleurs, si l'éventail des candidatures féminines est plus vaste (par exemple, dans les grandes villes surtout dans les listes des grands partis) le choix d'une femme n'est pas un tabou. Ainsi, aux dernières élections (1993), Vasso Papandreou du PASOK (ex-Commissaire européenne) obtient le plus grand nombre de votes préférentiels du pays (231.851). Les candidatures féminines plus nombreuses dans les grandes villes offrent également aux électeurs et aux électrices la possibilité de mieux «propulser» leurs «préférées» au Parlement³¹. A partir des indications précédentes, il apparaît que le vote préférentiel de l'électorat n'est qu'un facteur marginal de l'élection des femmes. Par contre, le rôle du nombre de candidatures féminines présentées par les partis se confirme ainsi qu'un certain clivage qui semble corrélatif: ville versus campagne. En ville, les femmes présentées sont à la fois plus nombreuses et mieux élues tandis qu'à la périphérie les candidatures féminines sont sporadiques et les élues plus rares³².

Nous terminons notre raisonnement (sur le poids relativement faible de l'électorat concernant l'élection des femmes) en évoquant les résultats d'une enquête par questionnaire effectuée en 1987 par la Communauté Européenne (Euro-baromètre). Ceci nous permet de voir que la discrimination de l'opinion publique (et de l'électorat) vis-à-vis des femmes, sans être inexistante, reste faible. Les résultats de cette même enquête donnent aussi la possibilité d'évaluer et de comparer l'opinion grecque avec celle des autres pays de la Communauté Européenne afin de démontrer l'absence de décalage significatif.

Voilà quelques chiffres qui nous paraissent assez intéressants³³. En grande majorité, les Européens (y compris les Grecs) rejettent l'idée selon laquelle la politique

30 Pour 1974, l'écrasante majorité des candidatures féminines se trouvaient dans les régions d'Athènes, du Pirée et de Thessalonique. Seule la Gauche Unie avait quelques femmes candidates dans les régions «agricoles». Le résultat est probant: toutes les élues (sept) proviennent de ces trois circonscriptions (nous considérons ici aussi la liste de la circonscription dite «d'Etat»: 12 sièges à pourvoir sur l'ensemble du pays). Depuis, nous observons une certaine décentralisation des candidatures féminines. Pourtant, encore en 1993, les grands partis présentent un pourcentage plus élevé de candidates que la moyenne dans les grands centres urbains: ND, 20% de femmes dans la 1ère circonscription d'Athènes; PASOK, 18,9% dans la 2ème circonscription d'Athènes; KKE, 32% dans la 1ère circonscription d'Athènes; SYN, 30% dans la 2ème circonscription du Pirée; POLA, 18,75% dans la 1ère circonscription de Thessalonique (pour la comparaison avec la moyenne nationale des candidates de ces partis, cf. tableau IV). Par ailleurs, 12 femmes (dont 10 dans la région d'Athènes) sur les 18 élues de 1993 se trouvent dans les circonscriptions des grandes villes.

31 Nous pouvons donner à ce sujet l'exemple du vote dans la région d'Athènes aux élections de juin 1989: entre 50% et 75% des préférences pour les femmes proviennent du vote féminin. Cf. Papadakou et Dede (1989: 33) ainsi que Pagnossin Aligtsakis (1993: chapitre 6).

32 Cf. par exemple Mossuz-Lavau et Sineau (1984: 21-22); Vallance (1984: 306-307); Rasmussen (1983: 311); Perisanaki-Rotolo (1985: 684).

33 Commission des Communautés Européennes (1988).

Position de chaque pays par rapport à la moyenne européenne.

Dans chaque colonne, l'indice résume la position du pays par rapport à la moyenne européenne prise comme base 100.

A: La politique n'est pas seulement l'affaire des hommes.

B: Confiance égale dans un homme ou une femme comme représentant au Parlement national.

C: Cela irait aussi bien ou mieux s'il y avait plus de femmes au Parlement.

	A	B	C	MOYENNE
B	92	101	100	97
DK	120	130	111	120
D	85	95	100	93
F	107	101	108	105
IR	98	92	102	97
IT	103	88	98	96
L	87	94	101	94
NL	110	118	102	110
UK	116	112	104	110
G	113	87	90	96
E	89	100	102	97
P	84	95	91	90

Source: Commission des Communautés Européennes (1988 a: 46).

Tableau VII: Indice du rôle politique des femmes

est une affaire d'hommes³⁴. En outre, les Européens accordent en majorité la même confiance aux hommes et aux femmes pour les représenter au Parlement³⁵. Quant à savoir si plus de femmes au Parlement apporteraient un mieux, les Européens restent sceptiques, mais ne rejettent pas la proposition³⁶. La synthèse de cette enquête figure au tableau VII.

La lecture de ce tableau nous incite à affirmer que l'opinion publique grecque (tout n'en étant pas avant-gardiste en la matière) reste proche de celle de la majorité des pays membres de la Communauté Européenne. La Grèce obtient même un meilleur score par rapport à de grands pays, tels que l'Allemagne, qui présente un profil assez traditionaliste quant au rôle politique des femmes.

IV. Quelques données sur le comportement politique des femmes grecques

Dans cette section, nous étudierons d'abord certains éléments du comportement électoral des femmes avant de nous pencher, par la suite, sur l'ensemble du comportement politique de la population féminine grecque.

34 Avec un pourcentage qui se situe entre 63 % et 87%; Grèce: 70%.

35 La moyenne communautaire est de 67%, tandis qu'en Grèce cet item obtient seulement 59%.

36 La moyenne communautaire est de 28 % pour le «mieux», 49 % pour le «pareil» et 11 % pour le «plus mal». Ces items obtiennent respectivement: 23 %, 46 % et 13 % en Grèce.

Grâce à l'existence de nombreux bureaux de vote séparés (hommes / femmes / mixtes), la Grèce peut se considérer comme un formidable laboratoire d'analyse du comportement électoral des femmes (et des hommes). Longtemps non exploitée, cette possibilité commence à faire l'objet de nombreux travaux³⁷. La question fondamentale posée est de savoir si la femme grecque confirme ou infirme l'hypothèse «stéréotypée» d'un vote féminin conservateur, sachant que la Grèce est considérée comme une société «traditionaliste»³⁸. Mais, qu'en est-il dans la réalité? Une étude diachronique nous permet de répondre à cette question d'une manière sûre étant donnée l'existence de bureaux de vote séparés. Il ne s'agit pas de suppositions (par exemple sondage à la sortie des urnes), mais de résultats concrets obtenus lors des élections. Voilà la tendance générale qui se dégage de l'analyse du comportement électoral des femmes grecques: *une inversion des tendances se dessine entre les votes féminins et masculins; au conservatisme féminin des années '50 se substitue progressivement un conservatisme masculin.*

Ainsi, en 1956 (première fois que les femmes votent), nous observons que dans la municipalité d'Athènes, 56,7% des femmes ont voté pour le parti de droite, contre 43,5% chez les hommes (13,2% d'écart). Dans cette même municipalité, deux ans plus tard, l'écart a été seulement de 8,2%.

En 1961, et sur l'ensemble des centres urbains, les femmes ont toujours voté plus pour le parti de droite que les hommes, mais dans une moindre mesure (écart de 3,8%). Cet écart a diminué encore lors des consultations suivantes (3,6% en 1963; 2,6% en 1964). La dictature semble avoir stoppé cette tendance, puisque l'écart a augmenté de nouveau (5%-7% d'écart entre le vote des femmes et des hommes pour la ND, en 1974 et en 1977). Mais la différence a été seulement de 3,1% en 1981, de 1,1% en 1985, de 0,6% en 1989 et de 0,5% en 1993. Signalons encore, et cela est très significatif, qu'en 1985 les femmes ont voté plus que les hommes un parti qui ne se réclame pas de la droite: le PASOK. Ce parti a obtenu 45,87% des voix dans les bureaux de vote féminins, contre 44,59% dans les bureaux de vote masculins (écart de 1,28%). Ce revirement était même perceptible aux élections européennes de 1984 lorsque le PASOK avait attiré légèrement plus de femmes (écart de 0,4%)³⁹. Même si le vote féminin pour un parti socialiste peut s'expliquer par le fait que ce fut un parti au pouvoir, l'ensemble des données dont nous disposons corrobore clairement l'inversion actuelle du vote hommes / femmes. Nous pouvons donc rejeter l'hypothèse qui identifie le vote des femmes au conservatisme politique.

Par contre, une tendance se dessine: les femmes votent moins que les hommes

37 Pour des études plus anciennes, cf. Giry (de) (1980); plus récemment, cf. Perifanaki Rotolo (1985); Limberes (1986); Nikolacopoulos et Pandelidou Malouta (1988); Pandelidou Malouta (1990).

38 Nous avons vu précédemment (enquête des Euro-baromètres) que l'idée d'une Grèce «ancestrale» est aussi un stéréotype qui ne correspond guère à la réalité, malgré certains retards par rapport à d'autres pays de la Communauté européenne.

39 Sauf pour les dernières élections de 1993 (études non encore existantes et résultats extraits de l'hebdomadaire *Pontiki*), les autres chiffres sont tirés de Pandelidou Malouta (1990). Cf. aussi Perifanaki Rotolo (1985); Drettaki (1986); Limberes (1986).

pour les partis communistes⁴⁰, mais l'idée d'une non-différenciation fondamentale ne semble pas être remise en cause.

Des enquêtes confirment largement les tendances précédentes du comportement électoral observées grâce à la distinction entre les bureaux de vote féminins et masculins.

Par exemple, le positionnement des hommes et des femmes sur l'échelle gauche-droite n'indique pas de différences sensibles entre les deux sexes⁴¹. Mais si nous ajoutons une variable supplémentaire (l'âge) nous constatons des différences significatives. Ainsi, 42,2% de jeunes femmes (18–29 ans) se positionnent à gauche contre 33,2% d'hommes du même âge. Est-ce une indication de l'inversion (actuelle ou future) de la corrélation femme/conservatisme et le remplacement par une nouvelle (femme/gauche)? Il est très difficile, dans l'absolu, de corroborer une telle affirmation sur la radicalisation des femmes dans le cas grec. Mais la question reste ouverte, d'autant plus que ce phénomène semble se produire dans d'autres cultures politiques des pays développés⁴².

Concernant certains autres paramètres du comportement politique des femmes (autres que le comportement électoral), les enquêtes récentes donnent des résultats intéressants⁴³. Si seulement 59,9% des femmes considèrent que les décisions politiques influencent (beaucoup ou assez) leur vie, 73% des hommes le pensent. Mais ce décalage est inexistant *chez les jeunes* entre 18 et 29 ans. La même tendance se dessine concernant l'incapacité d'appréhender la politique: les femmes se disent plus inaptes envers la politique que les hommes (75,7% contre 58,9%). Mais cet écart est minime *chez les jeunes* (38,4% chez les femmes et 36,3% chez les hommes).

Le niveau d'éducation est une autre variable à prendre en considération: les femmes ayant un niveau d'instruction élevé et les étudiantes se différencient peu de leurs homologues masculins. Seulement 45,5% des femmes interrogées disent s'intéresser à la politique (beaucoup ou assez) contre 61,5% chez les hommes. L'écart se trouve aussi entre jeunes femmes (39,4%) et jeunes hommes (47,4%), mais dans une moindre mesure. Il en va de même pour le niveau d'information politique (lecture des journaux, radio et télévision). Quant à la fréquence des discussions politiques, le décalage hommes / femmes se retrouve. Ainsi, 35,4% des femmes discutent (beaucoup ou assez) de politique tandis que les hommes sont 55,4% (20

40 Pour illustrer cela, nous donnons l'écart entre le vote des femmes et des hommes pour le KKE: élections législatives de 1981: -0,88%; élections européennes de 1984: -1,3%; élections législatives de 1985: -1,62%. L'écart négatif (les hommes votant plus que les femmes à gauche) se maintient en 1989 dans la Coalition de la Gauche (-1,0%) et en 1993 pour le KKE (-1,0%). Remarquons également un aspect du comportement électoral féminin, à savoir une légère réticence lorsque de nouveaux partis sont présents aux élections: le POLA obtient 5,3% de voix dans les bureaux de vote masculins contre 4,9% de voix dans ceux féminins (-0,4% d'écart) (Sources: note précédente).

41 Cf. les enquêtes de l'EKKE (Centre Hellénique des Recherches Sociales) en 1985 et 1988 in Padelidou Malouta (1990).

42 Cf. par exemple Norris (1988); Mossuz-Lavau (1988); Walker (1988); De Vaus et McAllister (1989).

43 Voir essentiellement l'ouvrage de Padelidou Malouta (1992).

points d'écart). Cet écart est seulement de 5,4% pour les 18–29 ans et de 2,6% pour ceux qui ont achevé le collège. La fréquence des discussions politiques est plus importante chez les femmes licenciées que chez les hommes ayant le même niveau d'études: 75,3% contre 71,2%.

Tous les éléments de l'enquête précédente nous montrent que *le comportement politique général des femmes grecques se trouve en décalage par rapport à celui des hommes. Mais plus que la variable sexe, celle de l'âge et du niveau d'instruction jouent un rôle explicatif fondamental*. En ce sens, il est illusoire de parler d'un comportement politique unique du «groupe femme». Il est à la fois plus convaincant et plus précis de parler des femmes, en tant que groupe hétérogène traversé par de multiples variables.

V. Conclusion

Cette étude nous a permis de mettre en évidence certains traits importants du thème femmes et politique en Grèce. Outre la brève analyse historique du féminisme grec et du contexte socio-économique de la femme dans ce pays, nous avons surtout insisté sur la sous-représentation des femmes au niveau politique.

Selon notre argumentation, la cause principale de cette sous-représentation réside dans le très faible nombre de candidates présentées par les deux grands partis (actuellement le PASOK et la ND). Cela est évident tant pour les élections législatives à vote préférentiel que pour les autres échéances électorales à liste bloquée (par exemple, les élections européennes). Evidemment, pour ce deuxième cas, la responsabilité des partis est encore plus évidente. Par contre, l'électorat et l'opinion publique ne semblent pas être la cause de la situation actuelle.

Pour ce qui est du comportement électoral des femmes grecques, il ressort que l'hypothèse du vote conservateur féminin n'est plus valable actuellement en Grèce. Par contre, le comportement politique général des femmes grecques accuse un certain décalage par rapport à celui des hommes grecs. Néanmoins, il est important de nuancer cette image globale en prenant en considération d'autres variables telles que l'âge ou le niveau d'instruction.

A la suite de nos évaluations précédentes et afin de dépasser la situation actuelle nous pouvons conclure que si les femmes grecques, à l'intérieur de leurs partis (surtout de deux grands) n'arrivent pas à faire un effort pour être mieux représentées aux échéances électorales (plus de candidatures féminines), il est à craindre que la sous-représentation féminine en Grèce ne se perpétue.

Bibliographie

- Avdela, Efi et Papayannaki, Marina 1984. «L'égalité contre le féminisme», *Nouvelles Questions Féministes* 6–7: 201–208.
- Commission des Communautés Européennes 1988. «Femmes et hommes d'Europe en 1987», in *Femmes d'Europe*, Bruxelles, Supplément n.26.
- Commission des Communautés Européennes 1992 a. *Femmes d'Europe*, n.70, Bruxelles.

- Commission des Communautés Européennes 1992 b. *Panorama. Données statistiques concernant la participation des femmes dans la prise de décision*, Bruxelles: Unité pour l'Egalité des chances, Réseau européen «Les femmes dans la prise de décision», Bruxelles.
- Digave, Kostas 1986. *Les élections en Grèce: 1844–1985*, Thessalonique: Malliaris-Paidia (en grec).
- Drettakis, Manolis 1986. *Elections législatives 1985 et euro-élections 1984*, Athènes: Synchroni Epochi (en grec).
- Drista, Margarita 1984. «Changement de la physionomie du Parlement», pp.140–149 in *Les élections de 1981*, Diamandouros, N.P., Kitromilidis, P.M., Mavrogordatos, G. (Dir.), Athènes: Hestia (en grec).
- Duby, Georges et Perrot, Michelle (Dir.) 1991. *Histoire des femmes*, Paris: Plon, t.1 («L'Antiquité», sous la direction de Schmitt Pantel, P.).
- Euripide, 1962. *Théâtre complet*, Paris: Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade.
- Eurostat, 1992. *Les femmes dans la Communauté Européenne*, Luxembourg: Office des publications officielles de la Communauté Européenne.
- Flanz, Gisbert 1983. *Comparative Women's Rights and Political Participation in Europe*, New York: Transnational Publishers.
- Giry (de), Anne 1980. «Les femmes dans la politique en Grèce», pp.105–116 in *Femmes et politique autour de la Méditerranée*, Soriau, C. (Dir.), Paris: L'Harmattan.
- Gourdomichali, Aliki 1986. «La transformation du rôle des femmes dans le processus de transformation de l'agriculture grecque: une première image», pp.211–230 in *Classes sociales, changement social et développement économique en Méditerranée*, Foundation For Mediterranean Studies, Athènes: IMM, t.1 (en grec).
- Grandi, Lorenza 1991. *Donna o cosa? I movimenti femminili in Europa negli ultimi due secoli*, Torino: Milvia Carrà.
- Hellevik, Ottar 1979. «Do Norwegian Voters Discriminate against Women Candidates for Parliament?», *European Journal of Political Research* 7: 285–300.
- Karambelias, Georges 1989. *Etat et société du nouveau régime (1974–1988)*, Athènes: Exandas (en grec).
- Kravaritou, Yota 1991. *Travail et droits de la femme*, Thessalonique: Sakkoula (en grec).
- Leodidou, Lila 1992. «Travail féminin dans les villes: un acquis contradictoire», pp.104–116 in *La Grèce des femmes*, Leodidou, E. et Ammer, S., (Dir.), Athènes: Enallaktikes Ekdosis (en grec).
- Limberes, Nicholas Michael 1986. «Mass Voting Behaviour: the Factors that Influence the Conservative Vote during the 1981 Greek General Election», *European Journal of Political Research* 14: 113–137.
- Mavrogordatos, Georges 1988. *Entre Pitiocampe et Procruste. Les organisations professionnelles dans la Grèce d'aujourd'hui*, Athènes: Odysseas (en grec).
- Mossé, Claude 1983. *La femme dans la Grèce antique*, Paris: Albin Michel.
- Mossuz-Lavau, Janine et Sineau, Mariette, 1984. «Femmes dans le personnel politique en Europe», 2ème partie de *La situation des femmes dans la vie politique en Europe*, Strasbourg: Conseil de l'Europe.
- Mousourou Loukia 1993. *Femme et emploi (10 questions)*, Athènes: Gutenberg (en grec).
- Nikolacopoulos, Ilias et Pandelidou Malouta, Maro 1988. *Recherches sur le comportement politique des femmes*, Athènes: Centre Hellénique des Recherches Sociales et Secrétariat Général de l'Egalité (en grec).
- Norris, Pippa 1988. «The Gender Gap: A Cross-National Trend?», pp.217–234 in Carole Mueller (Dir.), *The Politics of the Gender Gap*, London: Sage.
- Pagnossin Aligisakis, Elisabetta 1993. *Les femmes au Parlement européen. Une enquête (avril – mai 1989)*, Genève (à paraître).
- Pandelidou Malouta, Maro 1990. «Culture politique grecque: le genre de la gauche et de la droite», pp.97–120 in *Elections et partis dans les années '80*, Lyrintzis, Ch. et Nikolakopoulos, I. (Dir.), Athènes: Themelio (en grec).
- Pandelidou Malouta, Maro 1992. *Femmes et politique*, Athènes: Gutenberg (en grec).
- Papadakou, Yanna et Dede, Maria 1989 (1 juillet). «Les femmes préfèrent les femmes», pp.32–33, *Journal Eleftherotypia* (en grec).
- Papandreou, Sofia 1986. «Certaines observations sur l'emploi des femmes dans le secteur agricole»,

- pp.231–246 in *Classes sociales, changement social et développement économique en Méditerranée*, Foundation for Mediterranean Studies, Athènes: IMM, t.1 (en grec).
- Pavlopoulos, Panayotis 1987. *La paraéconomie en Grèce*, Athènes: IOBE (en grec).
- Perifanaki Rotolo, Virginia 1985. «La nuova legge elettorale e il comportamento dell'elettorato femminile in Grecia», *Il Politico*, L, 4: 669–685.
- Pontiki, Octobre 1993. hebdomadaire (en grec).
- Rasmussen, Jorgen 1983. «The Electoral Costs of Being a Woman in the 1979 British General Elections», *Comparative Politics*, 15: 461–475.
- Samiou, Dimitra 1992. «Le mouvement féministe en Grèce», pp.57–63, in *La Grèce des femmes*, Leodidou, E. et Ammer, S. (Dir.), Athènes: Enallaktikes Ekdosis (en grec).
- Symposium de Brasilia 1986. «Les Parlements s'ouvrent timidement aux femmes», *Parlements et Francophonie* 61–62: 9–18.
- Union Interparlementaire, 1989. *Symposium international sur la participation des femmes au processus de décision dans la vie politique et parlementaire*, Genève, Série «Rapports et Documents», n.16.
- Union Interparlementaire, 1991. *Répartition des sièges entre hommes et femmes dans les Parlements nationaux*, Genève: Union Interparlementaire, Série «Rapports et Documents», n.18.
- Vallance, Elizabeth 1984. «Women Candidates in the 1983 General Elections», *Parliamentary Affairs* 37: 301–308.
- Varika, Eleni 1987. *La révolte des Dames*, Athènes: Fondation de recherches et d'éducation de la Banque Commerciale de Grèce (en grec).
- Varika, Eleni 1992. «Face à la modernisation des institutions: un féminisme difficile», pp.67–80, in *La Grèce des femmes*, Leodidou, E. et Ammer, S. (Dir.), Athènes: Enallaktikes Ekdosis (en grec).
- Vaus (de), David and McAllister, Jan, 1989 (May). «The Changing Politics of Women: Gender and Political Alignment in 11 Nations», *European Journal of Political Research* 17: 241–262.
- Walker, Nancy 1988. «What we Know about Women Voters in Britain, France and West Germany», *Public Opinion* 49–52, 55.

Abréviations des noms des partis politiques cités

ASKE	Mouvement communiste combattant de Grèce
EKKE	Parti communiste révolutionnaire
GU	Gauche unie
KKE	Parti communiste grec
KKE int.	Parti communiste grec de l'intérieur
ND	Nouvelle démocratie
PASOK	Mouvement panhellénique grec
POLA	Printemps politique
SYN	Coalition de gauche et du progrès
UC	Union du centre